Chercher des financements publics pour une association dans le secteur de l'audiovisuel

Programme générique en date du 17 octobre 2023. Il peut être adapté à vos besoins.

Présentation générale	Chercher des financements pour une association dans le secteur de l'audiovisuel.
Pré-requis	Travailler pour une association dans le secteur de l'audiovisuel.
Objectifs généraux	Transmettre les informations nécessaires à des demandes de financements publics (Ville et Département).
Objectifs opérationnels, pédagogiques, évaluables	Savoir indiquer avec précision les besoins à financer par des financements publics ○ Focus sur les demandes auprès de la Ville et du Département ○ Comparaison avec la demande de l'année passée
Méthodes mobilisées	• Implication des stagiaires afin qu'ils s'approprient une posture analytique et stratégique vis-à-vis de leurs besoins en financement • Co-construction des outils avec les stagiaires afin que ceux-ci correspondent à leur manière de fonctionner • Amélioration continue des outils tout au long de la formation Les sessions se feront sous forme de 4 demi-journées, soit en présentiel soit en distanciel.
Modalités d'organisation	Formation organisée soit dans les locaux du ou des porteurs de projets soit en distanciel, en fonction des disponibilités du formateur et des stagiaires. Un planning est établi à acceptation des devis par les stagiaires.
Matériel pédagogique	Chaque stagiaire doit avoir son propre ordinateur.
Modalités d'évaluation	Un questionnaire d'évaluation sera envoyé aux stagiaires à l'issue de la formation.
Accessibilité des personnes en situation de handicap	L'accessibilité d'un organisme de formation doit répondre au principe d'égalité de traitement vis-à-vis des personnes en situation de handicap, établi par la loi Handicap du 11 février 2005. **Accès aux formations** À chaque personne son projet de formation adapté à ses besoins spécifiques. Nos formations et les locaux dans lesquels elles se déroulent sont accessibles à toutes et tous. En cas de besoin spécifique, n'hésitez pas à contacter la référente handicap de Coopaname : Carine Julien / of@coopaname.coop.
Tarif indicatif	**Tarif par stagiaire** 1736 € HT (2083,2 € TTC) Soit 108,5 € HT (130,2 € TTC) de l'heure **Tarif pour un groupe d'une même structure** 1736 € HT (2083,2 € TTC) Soit 108,5 € HT (130,2 € TTC) de l'heure
Durée	16 heures

Intervenant(e)

Contenus